

Caroline Dault (00:06)

Bonjour et bienvenue dans le balado *Plurilinguisme en éducation*. Je m'appelle Caroline Dault et je suis professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton. Enseignants débutants et chevronnés, du préscolaire au milieu universitaire, enseignants de langue ou d'autres matières, en milieu pluriethnique ou non, c'est à vous que s'adresse ce balado. On souhaite vous inspirer, vous informer et vous équiper pour relever les défis de l'enseignement dans un monde où la diversité linguistique est désormais la norme.

Plurilinguisme en éducation va vous offrir des perspectives inspirantes et des outils concrets pour enrichir votre pratique pédagogique. Vous trouverez d'ailleurs tous les outils dont nous parlerons dans cet épisode sur notre site web, dont l'adresse se trouve dans les notes de l'épisode.

Caroline Dault (00:50)

Une petite note avant le début de cet épisode. Je vous ai dit dans l'introduction que je suis professeure à l'Université de Moncton, qui est au Nouveau-Brunswick, mais au moment de l'enregistrement, comme pour tous les épisodes de la saison 1 d'ailleurs, je terminais mon doctorat à l'Université de Sherbrooke et j'habitais au Québec.

C'est important de le préciser, parce qu'on va parler de contextes francophones minoritaires, puis c'est très pertinent pour le sud-est du Nouveau-Brunswick où est situé Moncton, mais j'aborde évidemment pas ça dans l'épisode, j'avais pas encore obtenu mon emploi de professeure. D'ailleurs, je me le garde en tête pour la saison 2.

Caroline Dault (01:26)

Bonjour, bienvenue au balado *Plurilinguisme en éducation* dans ce nouvel épisode avec mon invité Joël Thibault. Joël, que je suis super heureuse de recevoir aujourd'hui parce qu'il va nous parler de quelque chose dont on n'a pas encore parlé du tout, les contextes francophones minoritaires. Mais pour commencer, Joël, est-ce que tu veux te présenter brièvement ?

Joël (01:48)

Oui, bonjour Caroline, merci de me recevoir. Donc oui, je m'appelle Joël Thibeault, je suis professeur à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. J'ai aussi un statut de professeur auxiliaire à la Faculté d'éducation de l'Université de Regina. Et dans le cadre de mes travaux de recherche, tu l'as mentionné, je m'intéresse aux contextes francophones minoritaires.

D'un œil didactique, mes travaux portent plus particulièrement sur l'enseignement, l'apprentissage du français, de sa grammaire, de son lexique, de l'écriture de façon générale, mais toujours en pensant à des perspectives qui se veulent contextualisées, qui tiennent compte finalement des particularités qui sont propres au contexte francophone minoritaire du Canada.

Donc, comment on peut faire mettre en œuvre une didactique que j'aime qualifier d'ascendante, c'est-à-dire comment on peut proposer aux élèves un enseignement du français qui est pensé en fonction de leurs besoins à eux, en fonction de leurs caractéristiques à eux, de leurs forces, de leurs défis, pour justement mettre en œuvre une pédagogie qui se veut inclusive et qui répond finalement aux caractéristiques de ces élèves-là.

Caroline Dault (02:48)

Puis, les auditeurs l'auront deviné, comme on est dans le balado *Plurilinguisme en éducation*, une des réponses à ça sera sans doute de faire appel à leur plurilinguisme. Mais avant d'aller vers ça, j'aimerais savoir, la question que je pose toujours à mes invités, qu'est-ce qui t'a amené, toi, à t'intéresser au plurilinguisme ?

Joël (03:06)

C'est intéressant, c'est des expériences personnelles, bien évidemment. C'est aussi des rencontres avec des personnes qui ont marqué ma trajectoire. Sur le plan des expériences personnelles, j'ai moi-même appris d'abord l'anglais quand j'ai été scolarisé en français au Québec. Comme tout le monde à l'époque, j'ai commencé mon apprentissage de l'anglais en quatrième année, et ça a continué au fur et à mesure de ma scolarité.

Ça a toujours piqué ma curiosité. J'ai des souvenirs assez clairs de... D'écouter les épisodes de *Friends* à 17 h tous les soirs. Mes parents me préparaient le souper et je mangeais devant *Friends*. Et j'ai des souvenirs très clairs de ma mère qui me demandait si je comprenais les blagues, parce que je riais, et de lui répondre qu'en fait je comprenais pas les blagues, je riais parce que l'auditoire riait.

Et maintenant, quand on pense à toutes les perspectives multimodales qui viennent marquer le monde de l'éducation notamment, on comprend qu'on peut tout à fait faire sens d'éléments comme ceux-là. Mais c'est au fur et à mesure de mon exposition à la télévision d'abord que j'ai commencé à développer mon plurilinguisme personnel. Puis ensuite, quand j'ai dû faire le choix d'un cégep, je me suis dirigé vers un cégep anglophone.

À l'époque au Québec, il n'y avait pas les restrictions qu'on connaît actuellement par rapport aux cégeps anglophones pour les francophones au Québec. Donc, j'ai pu facilement intégrer un cégep de langue anglaise. Et ça a été pour moi la chance de parfaire mon apprentissage de l'anglais, bien évidemment, mais ça a aussi, sur le plan social et humain, été la chance de côtoyer finalement des personnes qui venaient d'horizons vraiment divers.

Et c'est vraiment là que mon intérêt pour le plurilinguisme est né parce que les amis que je me suis fait au cégep parlaient le français, parlaient l'anglais et parlaient toute une variété de langues. C'était la première fois que j'arrivais dans un milieu réellement linguistiquement hétérogène et les bons amis que j'avais autour de moi, à la maison parlaient plein de langues différentes. Entre eux, souvent, parlaient d'autres langues qui n'étaient pas forcément celles qu'ils parlaient à la maison.

Et c'est vraiment en les côtoyant que ça a commencé à piquer ma curiosité. Je n'avais pas encore les termes pour nommer ces réalités-là. Mais c'est vraiment de là qu'est né mon intérêt pour le plurilinguisme. Au cégep, à la base, j'avais aussi commencé un programme de sciences que j'ai délaissé au profit d'un programme de langues modernes.

Caroline Dault (05:24)

Et c'était dans quelle région, ça ?

Joël (05:26)

C'était à Saint-Laurent, sur l'île de Montréal.

Caroline Dault (05:29)

Donc sur l'île de Montréal, t'avais pas été exposé à de la diversité linguistique avant le cégep.

Joël (05:34)

Non, j'étais à Laval pour mon école secondaire et c'est quand j'ai commencé mon cégep que je suis allé sur l'île de Montréal.

Caroline Dault (05:41)

OK, donc à la fois la migration vers un milieu anglophone et vers l'île de Montréal a amené tout ça.

Joël (05:49)

Exactement. Et ensuite, j'ai commencé à m'intéresser au plurilinguisme parce que j'ai commencé moi-même à apprendre des langues étrangères, l'italien et le russe plus particulièrement, que j'ai appris au cégep pendant deux ans. Puis ensuite, à l'université, j'ai continué mon apprentissage de l'italien. Mes premiers cours de linguistique, c'était des cours de linguistique italienne. Ouais, ouais, ouais.

Caroline Dault (06:10)

Ouais !

Joël (06:12)

Donc, c'est ça, au fur et mesure de ces expériences-là, j'ai commencé à apprendre des langues, ce qui m'a permis de voyager, ce qui m'a permis de m'exposer à d'autres perspectives, d'autres cultures, tout ça.

Caroline Dault (06:23)

Puis là, excuse-moi, mais dans ton apprentissage, est-ce que tu faisais des liens entre les langues pour faciliter ton apprentissage ?

Joël (06:30)

J'ai pas souvenir... J'ai des souvenirs, quand j'ai commencé à apprendre l'italien, je rappelle que c'était dans un contexte de langue anglaise, c'était dans un cégep anglophone, et j'ai des souvenirs de l'enseignante qui était très au fait qu'elle avait devant elle des élèves qui parlaient le français et l'anglais. Certains parlaient plus le français que l'anglais, d'autres c'était l'inverse. J'ai

des souvenirs très clairs qu'elle disait des choses comme « pour les francophones, ce que je vais expliquer, ça va paraître très évident ».

Et là, elle parlait par exemple du choix du déterminant défini devant un nom, qui est très similaire à ce qu'on peut retrouver en français. Donc, elle le disait, c'est des choses qu'elle disait. J'ai aussi des souvenirs de mon apprentissage du russe, de mon enseignant qui me disait - puis le russe est une langue à cas, donc il fallait apprendre les différents cas, les cas grammaticaux, et comment les utiliser.

J'ai des souvenirs très clairs de mon enseignant qui souvent passait par le français parce qu'il savait que tout le monde avait le français dans son répertoire, peu importe le statut, des fois c'était LI comme moi, d'autres c'était pas forcément la première langue qu'ils avaient apprise. Mais il faisait toujours des détours plus par le français que par l'anglais parce qu'il trouvait que c'était plus pratique pour maîtriser le cas en question.

Donc j'ai jamais vécu, moi, quand j'ai appris les langues étrangères, des approches très monolingues où on veut maintenir le statut quo, c'est la langue cible, seulement la langue cible. C'était quand même assez ouvert par rapport à ça.

Donc, c'est un petit peu peut-être comme ça que j'ai été appelé à naturellement m'intéresser aux approches plurilingues quand j'y ai été exposé parce que ça allait un peu de soi. Pourquoi le bagage de connaissances de l'élève serait un obstacle ? Ça n'a pas été mon cas. Au contraire, ça m'avait aidé à bien des égards. Donc je n'ai pas été déstabilisé quand, la première fois, j'ai entendu parler des approches plurilingues.

Caroline Dault (08:13)

Mais est-ce que tu été déstabilisé dans tes premiers cours de didactique quand tu as entendu parler des politiques d'enseignement monolingue ?

Joël (08:19)

Ça, c'est venu plus tard. C'est venu quand j'ai commencé, quand je suis arrivé en Ontario et puis je comprenais davantage de la complexité socio-linguistique.

Caroline Dault (08:30)

Attends, juste pour recadrer, t'es arrivé en Ontario en tant qu'enseignant de français ou en tant que prof de didactique ?

Joël (08:38)

Je suis arrivé en Ontario en tant qu'étudiant à la maîtrise à l'époque.

Caroline Dault (08:40)

OK, à l'Université d'Ottawa.

Joël (08:42)

À l'Université d'Ottawa. Puis là, ça fait un peu un pont avec l'autre question, comment j'en suis venu à m'intéresser au plurilinguisme, c'est surtout par des rencontres, notamment celle de ma

directrice de thèse, qui est Carole Fleuret, qui elle s'intéressait beaucoup au plurilinguisme. C'est elle qui m'a un peu amené à m'intéresser à ces questions-là aussi.

Quand je suis arrivé en Ontario, c'est là que j'ai vu que des fois, il y avait des politiques explicites ou implicites qui visaient souvent le monolingue pour - puis là, c'était l'argument de prédilection - pour assurer la survie du français.

Mais je suis arrivé justement dans un contexte où je comprenais cette complexité-là parce que justement, le français est minoritaire en Ontario, mais je suis arrivé là pour faire une maîtrise avec quelqu'un qui s'intéressait énormément au plurilinguisme. Donc, j'ai comme été exposé à ces deux univers-là en même temps.

À l'époque, quand je suis arrivé en Ontario en 2011, il y avait pas l'ouverture politique par rapport au plurilinguisme qu'on peut trouver maintenant. On était encore dans les balbutiements. Certaines personnes, comme Carole Fleuret, mettaient en avant des discours qui valorisaient le plurilinguisme des élèves.

C'est certain aussi qu'il y avait des discours politiques en lien avec l'inclusion. Ils étaient très au courant bien évidemment qu'ils accueillait une population scolaire hétérogène. Mais on n'était pas encore dans une prise en compte explicite de la diversité linguistique comme pilier finalement pour mettre en œuvre des pratiques d'enseignement.

Et donc non, ça ne m'a pas trop déstabilisé parce que je comprenais quand même le contexte dans lequel j'étais, qui était un contexte minoritaire. Et donc que la survie du français, c'était une priorité. Je comprenais certes d'où ils venaient. Je me disais que ce n'était peut-être pas la meilleure des façons de le faire.

Mais je pense que... à ce jour, c'est une sensibilité que j'essaie d'avoir aussi. La mission de l'école de langue française, c'est en partie de protéger le français, d'assurer la pérennité du français. Et ça, c'est noble. C'est toujours l'espèce de postulat d'où je pars pour réfléchir à l'éducation de langue française en contexte minoritaire, pour éviter les jugements aussi, longtemps ils se sont fait dire dans les écoles qu'il fallait justement assurer la francophonie et donc l'espace scolaire c'était un espace francophone pour cette raison-là.

Donc j'essaie de maintenir cette sensibilité. La volonté de maintenir le français c'est une volonté qui est noble, et il y a toute une histoire qui explique la mise en œuvre des pratiques monolingues. Je veux dire, les conseils de langue française en Ontario, ils ont obtenu leur indépendance seulement il y a 25 ans. C'est pas très récent. Ça fait en sorte que ça peut être facile de reproduire des pratiques monolingues si, il y a encore 25 ans, on était encore sous le contrôle des conseils anglophones puis on était un petit peu imputables à leur égard.

Caroline Dault (11:14)

Oui. Qu'on s'est battu pour exister, oui.

Joël (11:17)

Puis il faut pas oublier aussi, là, on parle de l'histoire récente. L'histoire un peu moins récente va nous apprendre que l'enseignement du et en français était carrément interdit en Ontario avec le règlement 17.

Caroline Dault (11:26)

Oui ! Bien oui, j'ai appris ça en fin de semaine !

Joël (11:29)

Ah oui ? Puis c'est ça, ce n'est pas aussi récent. On retourne peut-être davantage au début des années 1900 puis dans la première partie des années 1900, mais c'est quand même symboliquement très fort, là. À partir de la deuxième année du primaire, on n'avait pas le droit d'enseigner le français ou en français.

C'était une tactique d'assimilation pure et dure. On voulait que les francophones deviennent anglophones, puis ils ont fait ce que plusieurs font quand ils veulent assurer une assimilation, ils sont passés par l'éducation.

Caroline Dault (11:58)

Puis ça, c'est en Ontario, mais est-ce que des cas similaires sont arrivés dans d'autres provinces ou territoires ?

Joël (12:03)

Tout à fait. Je connais bien le contexte de la Saskatchewan où l'interdiction d'enseigner du et en français, il y a eu une loi encore une fois qui a perduré beaucoup plus longtemps qu'en Ontario. J'oublie la date exacte, mais encore une fois plus tard dans les années 1900. Donc, c'est pas propre au contexte franco-ontarien. Cette volonté politique d'assimilation par rapport aux populations francophones, elle a eu cours dans plusieurs provinces du Canada, dont la Saskatchewan.

Et donc, on en trouve encore des traces, tout ça pour dire, dans les idéologies, dans les discours, dans les pratiques. Et je pense que c'est important de contextualiser ça pour comprendre, simplement pour éviter de tomber dans le jugement de valeur, pour éviter de juger les enseignants ou les professionnels de l'éducation qui ont une mission qui est noble, celle d'assurer la pérennité du français dans un contexte où, justement, il y a eu des mécanismes très concrets qui visaient l'assimilation des francophones.

Caroline Dault (12:56)

Donc je vais te demander, avant qu'on parle de pratiques plurilingues, je vais te demander de m'en dire un peu plus sur c'est quoi les contextes francophones minoritaires. Je suis sûre que parmi les gens qui nous écoutent, on a des gens qui doivent travailler dans ce milieu-là puis qui ont hâte d'en entendre davantage sur ce qu'on peut faire comme pratiques, mais il y a aussi des gens probablement du Québec qui ne sont pas familiers avec ces contextes-là.

Donc quand on parle d'un contexte francophone minoritaire, est-ce qu'on parle d'une communauté francophone qui possède son école dans une province autre que le Québec ? Ou

est-ce qu'on parle d'une école francophone, ou est-ce qu'on va chercher des enfants de famille francophone sur un assez grand bassin ? Est-ce qu'on parle d'enfants qui parlent forcément le français à la maison ? Donc où sont ces écoles et qui est leur public cible ?

Joël (13:43)

C'est une question assez complexe que tu poses. Dans les deux, je te dirais que bon, souvent les contextes francophones minoritaires, on va les appeler tout ce qui est relatif au hors-Québec, ce que plusieurs personnes critiquent parce qu'on n'aurait pas à se définir par rapport à ce qu'on n'est pas.

C'est une façon, par contre, de faire comprendre assez facilement l'environnement géographique dans lequel on se situe. Donc, on parle des provinces canadiennes où le français ne jouit pas d'un statut politique officiel sur la scène provinciale.

Caroline Dault (14:11)

Mais je fais une petite parenthèse, on inclut quand même le Nouveau-Brunswick ?

Joël (14:15)

Le Nouveau-Brunswick, oui, tout à fait, qui lui jouit d'un statut... C'est une province officiellement bilingue. Ensuite, c'est le poids socio-démographique finalement qui va déterminer si on est en contexte minoritaire ou non. De par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, on garantit une scolarité de langue française à ces contextes-là. Puis là, on pourrait la lire en détail pour se rendre compte qu'il y a des petites clauses qui peuvent compliquer la donne.

Mais grosso modo, c'est cet article-là qui gère l'éducation de langue française pour les contextes minoritaires. Mais aussi, c'est ce même article-là, c'est intéressant de le relever, qui gère aussi l'éducation de langue anglaise au Québec.

Donc, ensuite, la question que tu poses, qui a accès à cette scolarité selon l'article 23 de la Charte, il faut que pour envoyer son enfant à l'école de langue française en contexte minoritaire, le parent ait le statut d'ayant droit.

Ce statut d'ayant droit-là, on fait souvent l'erreur, on entend souvent que c'est les élèves qui sont ayant droit, selon l'article, ce n'est pas l'élève qui est ayant droit, c'est bel et bien le parent. Pour obtenir ce statut-là, il faut que le parent ait lui-même été scolarisé à l'école de langue française. S'il a lui-même été scolaire à l'école de langue française, il a ce droit constitutionnel d'envoyer son enfant à l'école de langue française.

Caroline Dault (15:33)

À l'école de langue française dans la province, dans le Canada ?

Joël (15:36)

Techniquement, c'est au Canada. Pas dans la province, à ma connaissance. Il faut qu'il ait été scolarisé en français au Canada. Si par exemple, il y a une mouvance interprovinciale, il y a une famille qui se déplace d'une province à l'autre, disons de l'Ontario à la Colombie-Britannique, le

statut d'ayant droit étant donné que, bon, si ça relève du fédéral, c'est la Charte canadienne des droits et libertés, il n'y a pas de souci, le parent garde son statut d'ayant droit.

L'immigrant francophone à ma connaissance, n'arrive pas avec le statut d'ayant droit. Et pour gérer cette situation-là, il y a plusieurs des provinces dont l'Ontario qui se dotent de ce qu'on appelle des comités d'admission.

Donc un comité d'admission, c'est un comité, un rassemblement de professionnels de l'éducation. En Ontario, il est clairement déterminé. Je pense qu'il y a une direction d'école là-dessus. J'oublie la composition du comité exact, mais il y a un comité dont le rôle est de déterminer si la personne devrait avoir accès ou non à l'école de langue française si l'un des parents n'a pas le statut d'ayant droit.

Donc ça, ça ouvre une porte quand même assez grande à des gens, justement, qui peuvent venir de l'immigration. Aussi à des gens qui veulent, qui ne sont pas immigrants, mais qui pour bon, des raisons qui sont les leurs, veulent quand même envoyer leurs enfants à l'école de langue française et qui sont peut-être anglophones.

Le poids démographique aussi des francophones en contexte minoritaire, il a une petite tendance à diminuer, ce qui fait en sorte qu'on se préoccupe d'avoir un nombre suffisant d'élèves pour faire rouler les classes, par exemple. Ce qui fait en sorte que les comités d'admission ont ce rôle de finalement juger si des élèves dont les parents ne sont pas ayant droit, devraient quand même avoir accès à l'éducation de langue française.

Caroline Dault (17:21)

Parce que l'idée derrière ça, c'est de s'assurer que les élèves vont déjà avoir un certain niveau de français en arrivant...

Joël (17:31)

Ça, c'est compliqué. C'est compliqué, puis ça dépend du conseil scolaire, ça dépend du comité d'admission, ça dépend des priorités. Il y a plus en plus d'élèves qui arrivent dans l'école de langue française sans nécessairement avoir des connaissances du français. Ça, c'est clair. Il y en a énormément en Ontario.

Ce comité-là va aussi gérer les cas de figure où c'est le grand-parent, qui était locuteur du français, et pour plein de raisons, dont celles qu'on a pu évoquer il quelques minutes, le français s'est perdu et l'école est comme vue comme un vecteur de revitalisation de la langue dans le milieu familial, même si les parents ne parlent pas français.

Donc, il y a plein de cas de figure finalement qui font en sorte les populations scolaires en Ontario en français ou dans les contextes francophones minoritaires de façon générale tendent à devenir de plus en plus hétérogènes.

Ça permet d'envisager la francophonie autrement. Ça vient aussi avec son certain lot d'enjeux et on ne peut plus vraiment dire que dans l'école de langue française, on trouve seulement des personnes qui parlent exclusivement le français à la maison.

Caroline Dault (18:33)

Tout comme dans les écoles du Québec finalement avec l'immigration.

Joël (18:35)

Voilà. Et l'école est devenue comme une espèce de... C'est un lieu qui est intéressant en contexte minoritaire, c'est que l'école, certes elle contribue à assurer la pérennité du français, mais dans plusieurs milieux, l'école est l'un des lieux exclusifs où se vit la francophonie, contrairement peut-être au Québec.

Caroline Dault (18:52)

OK, c'est ça. Ça vient donc répondre à mon autre question. On ne parle pas forcément d'un endroit, parce que je sais qu'il y en a au Canada, où il y a des villes où il existe une communauté francophone qui va avoir son centre de loisir, puis sa radio en français. En contexte minoritaire, on peut aussi avoir des endroits où l'école est le seul lieu où se vit le français.

Joël (19:11)

Tout à fait. Oui et ça arrive souvent. Le seul ou l'un des seuls, là, on peut relativiser un petit peu. Moi, je suis à Ottawa, puis c'est une ville relativement bilingue, quoiqu'il y a des enjeux aussi en lien avec le bilinguisme officiel à Ottawa, mais il y a quand même des lieux où on peut aller pour vivre sa francophonie. Il y a pas vraiment de souci par rapport à Ottawa.

J'ai vécu à Regina plusieurs années, puis on savait, dans la Fransaskoisie, que à Regina, la francophonie se manifestait dans des endroits très particuliers. C'était à Radio-Canada, parce qu'il y avait Radio-Canada Saskatchewan qui avait un pan francophone. C'était à l'université, plus particulièrement à l'Université de Regina qui avait un pavillon francophone qui s'appelle la Cité universitaire francophone.

Et il y avait les écoles dans lesquelles se trouvaient par ailleurs aussi les centres communautaires francophones. C'était les endroits où on savait que les gens étaient susceptibles de parler en français parce la communauté francophone de la Saskatchewan est relativement petite et donc très anglo-dominante.

Donc oui, l'école, dans les contextes minoritaires, elle assure la pérennité du français, notamment parce que c'est l'un des lieux exclusifs où se vit la francophonie. Ou du moins, c'est souvent dans les écoles où ce sont les seuls lieux où on peut principalement utiliser le français.

Caroline Dault (20:20)

Je veux juste faire un petit retour en arrière parce que tu as utilisé le mot « Fransaskoisie ». Je l'avais jamais entendu, mais on le comprend tout de suite. Je voulais le re-répéter plus lentement pour tous les auditeurs qui ne l'auraient pas entendu.

Joël (20:31)

Donc, le gentilé pour une personne francophone qui vient de la Saskatchewan, c'est Fransaskois, qui est un mot valise, donc on a là francophone. Et ensuite, la fusion du mot francophone avec la Saskatchewan qui nous permet de créer le gentilé fransaskois. Et de là est

dérivé le nom, la Fransaskoisie. Les francophones de la Saskatchewan se sont dotés d'une identité plus figée de Fransaskois dans les années 70.

Caroline Dault (20:59)

C'est intéressant parce qu'au Québec, on connaît l'identité culturelle et linguistique acadienne, on en entend beaucoup parler, mais les autres identités francophones canadiennes... Moi je viens de Gatineau, donc les Franco-Ontariens c'est quelque chose avec quoi je suis familière, mais de loin malheureusement. Mais on ignore ça, je pense qu'il y a une identité qui vient avec le fait d'être francophone.

Puis ça m'amène justement vers ma prochaine question. Est-ce que les enfants qui fréquentent ces écoles adhèrent ou adoptent cette identité francophone de leur plein gré ? Est-ce qu'il y en a qui sont là parce que leurs parents ont pris cette décision-là à leur place puis qu'ils ne sont pas d'accord ? Puis comment ça se vit ? Puis quel impact ça a sur la francophonie dans ces établissements-là ?

Joël (21:46)

Ben là, évidemment, c'est très complexe, puis là, tous les élèves vont s'identifier de façon différente. Mais la recherche actuelle sur tout ce qui porte sur les représentations des langues des élèves en contexte minoritaire ou comment eux s'identifient par rapport à la francophonie, je pense notamment aux travaux de Diane Gérin-Lajoie et d'autres, les élèves, de façon générale, du moins en Ontario, se décrivent principalement comme bilingues. C'est une identité qui est très forte parmi ces élèves-là.

Donc il y a pas forcément ce déni de la francophonie ou de l'identité francophone. Par contre il y a ce manque, finalement, dans l'identité francophone. Ils s'y reconnaissent pas pleinement parce que - et c'est logique quand on remarque le contexte dans lequel ils évoluent - ils se considèrent bilingues principalement.

Ça engendre des belles questions parce que bien évidemment, souvent l'identité qui est mise en avant, c'est l'identité du bon Franco-Ontarien, l'identité du bon Franco-Manitobain, Fransaskois... Identité à laquelle ils adhèrent dans une certaine mesure, c'est important de le relever, mais qui ne les représentent peut-être pas de façon holistique pour eux.

Vraiment, la tendance actuelle, c'est qu'ils se considèrent bilingues. Moi, je l'ai remarqué aussi dans les travaux que j'ai pu mener, rares sont les élèves qui se disent francophones, puis si on leur pose... S'ils se disent francophones, la question qui vient après dans les entrevues souvent, c'est « est-ce que tu te considères locuteur d'autres langues ou est-ce que t'appartiens à un autre groupe linguistique ? ». J'ai jamais vu un élève qui me disait non. Comme non non, je me considère aussi anglophone, puis là on va sûrement en parler, mais de plus en plus arabophone, turcophone, évidemment.

Caroline Dault (23:18)

Parce qu'encore une fois, je fais encore le parallèle, sauf en Acadie, il y a pas vraiment d'autres provinces où est-ce que c'est possible de mener sa vie à 100 % en français.

Joël (23:28)

Faudrait vraiment être motivé, disons-le comme ça. Moi, étant une personne qui vit en contexte minoritaire, dans un contexte minoritaire aussi où le français jouit d'un poids socio-démographique qu'on ne trouve pas ailleurs dans la francophonie minoritaire du Canada - tu vas à Ottawa, on a quand même la chance d'avoir un poids socio-démographique du français qui plus fort qu'ailleurs - je ne pourrais pas envisager d'avoir une vie uniquement en français.

Caroline Dault (23:52)

Donc, ça m'amène à ma prochaine question. On va aller doucement vers les pratiques, mais avant, comme leur identité est bilingue, leur vie se déroule dans le bilinguisme. Est-ce que ce bilinguisme-là se vit également entre les murs de l'école ? Et est-ce qu'il y a des politiques qui valorisent ou empêchent ce bilinguisme-là dans les écoles francophones ?

Joël (24:17)

Ça, c'est intéressant parce que je pense que l'arrivée des personnes immigrantes a permis de chambouler un peu ce qui est relatif aux politiques, monolingues principalement, qui guident les pratiques d'enseignement, notamment.

Je vais parler pour l'Ontario. Il y a de plus en plus de politiques d'inclusion, d'équité, qui valorisent la diversité. Et là, ça va être le sujet, probablement du reste de notre entretien, qui mettent en avant des pratiques d'enseignement plurilingues, inclusives.

C'est très gros qu'en 2023, dans le plus récent programme-cadre de français, on fasse une mention explicite des approches plurilingues. Officiellement, sur le plan politique, parce qu'un programme-cadre, c'est d'abord et avant tout un objet politique, il faut le dire, sur le plan politique, le personnel enseignant est invité, il n'est pas tenu, il est invité à utiliser des approches plurilingues.

Et ça, je pense que c'est créé davantage par l'arrivée des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes qui teintent finalement le panorama, le paysage socio-linguistique de l'Ontario et de toutes les provinces du Canada. Et je pense que c'est parce qu'on a cette richesse qu'on a commencé finalement à se permettre aussi de dire que les personnes qui sont nées en Ontario, qui connaissent peut-être seulement le français et l'anglais, elles aussi ont un plurilinguisme.

Et oui, l'anglais, il a un statut particulier, c'est important de le reconnaître, c'est la langue hégémonique qui est aussi la langue majoritaire, qui a été longtemps, peut-être encore, la langue assimilationniste.

Mais cette arrivée de personnes qui viennent d'ailleurs a permis de chambouler un peu les discours et a amené les acteurs, les actrices de la scène éducative à considérer le plurilinguisme de ces personnes-là, les trajectoires de ces personnes-là. Et cette réflexion-là, j'ai l'impression qu'elle a un petit peu été utilisée pour considérer le plurilinguisme qui était celui des personnes qui sont nées en Ontario français, qui ont toute leur racine familiale en Ontario français.

Évidemment, tout se fait pas du jour au lendemain. On a aussi un parcours à faire en Ontario francophone et ailleurs au pays. Mais je pense qu'il y a un certain élan en ce moment. Un élan

qui a commencé... Ces discours-là par rapport aux approches plurilingues, quand je suis arrivé en Ontario en 2011-2012, je ne le voyais pas.

Je voyais certains chercheurs qui osaient de proposer ça. Je voyais de la réticence souvent par rapport aux personnes qui en entendaient parler. Je vois encore de la réticence mais il y a un élan et c'est beau à voir, cette ouverture qui est en train de prendre place dans les discours, dans les pratiques, dans les façons d'être aussi. Donc, je sais pas si j'ai répondu à ta question.

Caroline Dault (27:07)

Oui, mais cette reconnaissance-là du plurilinguisme... Donc là je comprends que tu peux nous parler surtout de l'Ontario et de la Saskatchewan, c'est une chose dans les pratiques d'enseignement, puis on va en parler dans un moment, mais est-ce qu'il y a des politiques monolingues, par exemple dans les couloirs, à la cafétéria ?

Joël (27:24)

Ça aussi, je dirais qu'il y a un élan vers l'ouverture. C'est clair que tous les enseignants ensuite vont avoir leur propre façon de faire, vont avoir leur propre... C'est pas rare dans les écoles d'Ottawa, par exemple, d'arriver et d'avoir le mot « bienvenue » dans différentes langues.

Par contre, ce qu'on peut aussi souvent trouver, c'est des affiches du type « les élèves de la semaine », ceux qui ont eu le plus de points par rapport à leur utilisation du français. Je dirais que c'est pas mieux là, mais on n'est plus dans « je t'enlève des points parce tu as utilisé d'autres langues que le français », on est plus dans la valorisation du recours aux français. Ce qui envoie le même message au final, peut-être pas de façon aussi directe, mais, bon, c'est pas le même moyen. Donc ça, j'ai vu ça.

Caroline Dault (28:06)

C'est comme les tableaux d'émulation avec les enfants.

Joël (28:09)

Ouais. Mais ensuite, c'est parce que ça favorise ceux qui ont... Forcément, si on récompense l'utilisation du français, ça va favoriser les élèves qui ont cette tendance à utiliser le français à l'extérieur de l'école de façon plus naturelle. Donc, c'est ça. Donc oui pour répondre à ta question. Est-ce qu'on trouve encore des traces de politiques monolingues dans les écoles? Oui. Mais moi je pars toujours du principe que la volonté sous-jacente, elle est noble.

Aussi, il faut se dire que si les élèves n'ont pas la chance de parler en français à l'école, ils n'auront pas cette chance-là ailleurs. Donc c'est tout un équilibre à trouver. Je veux dire, oui, on veut favoriser le plurilinguisme des élèves, mais en même temps, si on commence à mettre des politiques ouvertes à la puissance 42, quel message on envoie ? Je n'ai pas la réponse à la question.

Moi, personnellement, je trouve que ce qui se passe dans la cafétéria et dans la cour d'école... Les élèves devraient être capables de vivre les langues comme ils veulent les vivre, puis ça leur appartient. C'est pas parce qu'ils sont dans une école de langue française qu'on devrait régir ça,

qu'on a le droit même de régir ça. Ensuite, dans la salle de classe, je pense que la dynamique est pas la même.

Caroline Dault (29:12)

C'est autre chose. Oui.

Joël (29:13)

Et c'est aussi l'objet de mes travaux à moi. C'est peut-être pour ça que je m'intéresse davantage à ça. Mais dans la salle de classe, oui, l'enseignant a un rôle qui est celui de faire construire des connaissances en français. Le plurilinguisme, puis on va en parler, ça peut être un outil parmi d'autres qu'on utilise pour amener les élèves à développer ces connaissances-là. Une autre question qui m'habite beaucoup, c'est, si on met en œuvre des politiques monolingues dans une école, quel message on envoie aux élèves, puis est-ce que ça va faire en sorte qu'ils vont vouloir adhérer à la francophonie qu'on leur propose ?

Si, moi, on me dit que j'ai pas le droit d'utiliser les langues que je connais quand je marche dans un couloir à l'université, je vais sûrement dire à la personne de se mêler de ses affaires. Je vais certainement pas vouloir apprendre la langue que la personne me dit d'utiliser. En tout cas, c'est peut-être ma petite tendance rebelle. Mais je pense qu'il y a certains élèves qui peuvent développer cette tendance rebelle-là en se disant, tu me demandes d'adhérer à ce que toi tu veux sans m'expliquer pourquoi...

Caroline Dault (30:06)

C'est intéressant parce que ça me fait penser à un balado de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion avec Monica Tang. C'est un épisode que je pourrais mettre en lien dans les notes de l'épisode. Où est-ce qu'elle parle justement de l'importance dans le contexte de l'immigration, qui présente quand même certaines similarités avec celui des contextes francophones minoritaires, de cultiver le désir de parler français et que ça, ça se fait pas avec les politiques monolingues, mais elle suggère d'autres manières de le faire. Donc le discours ici est le même.

Joël (30:41)

C'est un petit peu un discours inévitable, parce que tous les élèves en contexte minoritaire, que ce soit des Franco-Ontariens « de souche », entre guillemets, ou des personnes qui ont commencé à apprendre le français plus récemment dans les écoles, tout le monde est plurilingue. Un Franco-Ontarien qui ne parle que le français, ça existe pas vraiment. Faut juste permettre aux élèves de vivre cette pluralité-là.

Je pense qu'on peut avoir, avec les élèves, des conversations. On devrait même, dans les cours d'histoire, enseigner l'histoire de l'Ontario français, un petit peu tout ce que j'ai évoqué en début de balado par rapport aux luttes qu'ont dû mener de front les Franco-Ontariens pour assurer leur pérennité, les mécanismes politiques qui ont été mis en œuvre pour assurer une assimilation. Les élèves, si on les sensibilise, ils vont être capables de comprendre les enjeux. Ensuite, il faut simplement les amener à comprendre que eux aussi ils ont leur place là-dedans maintenant...

Caroline Dault (31:32)

C'est ça, c'est ça. Il y eu les batailles et y a le moment présent, ouais.

Joël (31:37)

Et donc, c'est ça, il faut juste reconnaître que la francophonie de nos jours, elle se définit par la pluralité et dans la pluralité, et que si même on n'adopte pas cette perspective-là, moi, je pense que c'est là qu'on peut commencer à se préoccuper de la francophonie en contexte minoritaire.

Si on évacue finalement tout ce qui n'est pas franco-français seulement, là, moi, je commencerais à m'inquiéter. Je me dirais que la francophonie en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, là on peut s'inquiéter. Parce que finalement notre standard idéalisé de monolingue francophone, ça n'existe pas, il n'y en pas. Il y en a juste... c'est personne, là. C'est pas comme, au Québec on peut peut-être se dire que dans certains milieux il y en aurait, on pourrait dire que peut-être non aussi, j'en conviens.

Caroline Dault (32:22)

De moins en moins, c'est ça.

Joël (32:23)

De moins en moins, mais en Ontario, il y en a pas de franco-français, monolingues qui parlent seulement... Ça n'existe pas. Donc ce standard idéalisé là, c'est la réalité de personne. Donc pourquoi pas changer le standard ? Quand le standard il *fit* pas, quand c'est le moule le problème, changeons le moule.

Caroline Dault (32:37)

Oui. Je resserre un petit peu le point focal de notre entrevue pour la suite. On s'en va parler de ce qui se passe dans la salle de classe. Donc, globalement, quelles pratiques plurilingues peuvent être pertinentes en contexte minoritaire ?

Joël (32:52)

Mais je pense qu'il y a pas de... Je pense que toutes les pratiques plurilingues que d'autres ont pu documenter dans d'autres contextes peuvent s'avérer pertinentes. C'est surtout... Je pense qu'il faut être conscient du statut des langues quand on les met en œuvre, en contexte minoritaire. C'est ça la grande importance, c'est de considérer... Moi, la grande question que j'ai par des enseignants, des enseignantes avec qui je travaille, c'est la place de l'anglais là-dedans. Ça, c'est une question qui revient de façon systématique : je fais quoi de l'anglais ?

Parce que, qu'on le veuille ou non, en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie Britannique, au Nouveau-Brunswick, l'anglais, c'est pas la même chose. Il n'a pas le même statut que le punjabi. Il n'a pas le même statut que les langues autochtones... Bon, les langues autochtones ont un statut quand même assez particulier aussi, mais il demeure que l'anglais est une langue qui jouit d'un statut sociopolitique important et que la plupart des élèves connaissent aussi dans une certaine mesure.

Par contre, la réponse à la question... Moi, je veux toujours amener les enseignants avec qui travaille à adopter une posture plus socio-constructiviste de dire, si les élèves connaissent l'anglais, ben utilisez l'anglais. Alors que eux, leur réflexe est un peu l'inverse. C'est-à-dire, non, mais je préfère passer par l'ourdou, je préfère passer par l'espagnol parce que ça représente peut-être moins une menace pour le français.

Donc les pratiques plurilingues, puis je le disais tantôt en contexte minoritaire, je pense qu'elles gagnent à partir de conversations de nature socio-linguistique, socio-historique sur le statut des langues. Il y a plusieurs pratiques qui, par exemple d'éveil aux langues, comme le classique c'est la fleur des langues, où on veut un peu représenter le paysage linguistique de la salle de classe par des méthodes graphiques. Des fois, c'est des pétales de fleurs, des fois... Il y a plusieurs représentations.

Ça, c'est bien, mais je pense qu'en contexte minoritaire, on gagne à avoir des conversations autour de ça pour qu'on puisse aborder le statut des langues. Donc, ça peut être des choses comme, plutôt que de faire une fleur des langues, moi, je préfère toujours la pratique où les élèves sont appelés à dessiner les parties de leur corps en fonction de certaines langues. Je sais pas si tu la connais.

Caroline Dault (34:59)
Oui, le portrait langagier.

Joël (35:00)
Le portrait langagier, c'est comme ça que ça se nomme. J'aime bien parce que...

Caroline Dault (35:03)
C'est comme ça que je l'appelle, mais je pense que c'est comme ça, ce qui a été présenté par Gail Prasad, à la base. Je pense que c'est comme ça qu'on le traduit en français en général, le portrait langagier, mais il doit y avoir d'autres...

Joël (35:17)
Je savais même pas comment ça s'appelait, honnêtement. C'était une représentation du corps humain en fonction de couleurs et de langues. Ça, je trouve ça super pertinent parce qu'on va au-delà de «dans la classe, il y a ça ». C'est bien de le faire, je dis pas de ne pas le faire, ça peut être super intéressant. Mais ça permet aux élèves d'initier des conversations et des réflexions sur le statut des langues.

En fait, si moi, j'ai telle langue dans le cœur, telle langue dans la tête, telle langue dans les mains ou en tout cas, peu importe, c'est parce que dans le contexte dans lequel j'évolue... À la maison, je parle l'espagnol, donc j'ai mis la langue de l'espagnol est représenté par mon cœur, peut-être, là... Mais justement, ça permet de partir des élèves, chose qui est quand même importante dans les pédagogies actuelles, c'est un peu l'idée des approches plurilingues, c'est de partir des élèves.

Mais ensuite, ça permet d'initier des conversations sur, OK, plusieurs élèves ont mis l'anglais à telle partie du corps. Qu'est-ce que ça veut dire ? OK, c'est parce que nous, quand on va au

supermarché, souvent on est obligé de parler en anglais. L'idée finalement c'est d'avoir des conversations, puis ça tous les didacticiens du plurilinguisme prônent ça, on veut pas juste partir avec des pratiques qui vont viser un contenu scolaire, on va d'abord faire preuve de sensibilité socio-linguistique en mettant des pratiques d'éveil aux langues qui visent justement à aborder le plurilinguisme.

Caroline Dault (36:29)
À valoriser le répertoire.

Joël (36:32)

Ouais, puis ensuite, on peut peut-être y aller avec des pratiques qui visent plus particulièrement un savoir scolaire. En contexte minoritaire, je pense que c'est important d'amener les élèves à être critiques. À être critiques, dans le sens d'adopter une posture réflexive. Puis ensuite, ça permet de parler ensuite de politique de salle de classe. Ça permet de dire, ça explique que, « à certains moments, je vais vous demander de parler français seulement ».

Caroline Dault (36:59)

Oui, donc c'est la différence entre ce qui est imposé pour une raison arbitraire, ou qui peut sembler arbitraire aux élèves, puis ce qu'ils sont amenés à comprendre.

Joël (37:10)

Puis, ensuite, ça veut pas dire, même dans la salle de classe, je pense qu'il y a des moments même où on gagne à permettre l'utilisation d'autres langues à des fins pédagogiques ou à des fins qui sont réfléchies. Mais je pense que le danger, c'est quand on n'inclut pas les élèves dans cette réflexion-là.

C'est exactement ce que tu as évoqué, cette espèce de « parle français, je vais pas te dire pourquoi, mais ça va être tout le temps, ça va être dans les couloirs comme dans la salle de classe, comme dans la cafétéria ou la cour de récré, comme aux toilettes. Je ne vais pas t'inviter à une réflexion autour de ça ».

Puis dans les pratiques pédagogiques, si les connaissances antérieures ont été construites dans d'autres langues, on ne va pas s'en priver. Françoise Armand, elle n'arrête pas de dire que c'est un gaspillage cognitif, et elle a raison. Si on en fait fi, on fait fi des théories actuelles en lien avec l'apprentissage. On sait qu'on apprend par l'entremise de ce qu'on a appris avant.

Si ça a été construit, ces connaissances-là dans d'autres langues, mais on ne va pas s'en priver. Si on peut en faciliter l'accès en permettant des conversations dans d'autres langues entre élèves qui partagent une langue commune, pourquoi pas ? Mais je pense que des activités d'éveil aux langues qui permettent ça, qui mettent pas aveuglément toutes les langues sur un même pied d'égalité socialement, ça va amener les élèves à réfléchir à leur plurilinguisme dans un contexte où la mission de l'école est ce qu'elle est.

Puis les élèves très jeunes, peuvent, je pense, comprendre des politiques linguistiques, qu'on ne va pas appeler comme ça, mais on peut les sensibiliser à des enjeux comme ça pour qu'ils comprennent que leur plurilinguisme va être utilisé comme un tremplin, bien souvent. On va

aller le chercher, on va le valoriser, d'une part pour que notre francophonie soit reconnue dans sa pluralité, d'autre part à des fins plus didactiques, mais dans un contexte où on veut aussi assurer la pérennité du français.

Caroline Dault (38:51)

Oui. Puis les élèves ne sont pas tous sur un pied d'égalité dans leur rapport au français à leur entrée. Il y en a, j'imagine, qui parlent français à la maison avec leurs parents et d'autres, on le mentionnait plus tôt, qui viennent d'un milieu où est-ce qu'ils ont parlé anglais jusqu'à leur entrée à l'école ou d'autres langues.

Est-ce qu'il y a des approches... Parce que tu sais, dans le balado, on s'adresse surtout à des personnes enseignantes, puis c'est sûr que je vous invite, auditeurs et auditrices à écouter l'ensemble de nos épisodes, mais s'il y a des personnes qui sont juste avec nous pour ce court épisode, est-ce que tu pourrais leur donner des trucs concrets, d'exemples de pratiques plurilingues qui peuvent être pertinentes pour favoriser l'accès au français à ces élèves-là. Ou bien, l'accès à la matière, parce qu'on n'est pas juste dans un cours de français.

Joël (39:36)

Moi, mes travaux portent sur la didactique de la grammaire, du lexique principalement. Donc, ça va être davantage orienté vers ces savoirs-là. Je travaille beaucoup avec des enseignants, des enseignantes en service, celles et ceux qui sont dans les salles de classe, et puis je leur dis toujours deux choses. Si vous allez le faire, commencez de façon modeste. Ça peut être par l'entremise de ce que Marie-Paule Lory, notamment, nomme des clin d'œil plurilingues.

Caroline Dault (40:03)

Oui, on va envoyer le lien vers le guide des approches plurilingues de l'Ontario qui va être plein de belles ressources pour nos auditeurs et auditrices. Puis ça, c'est défini notamment.

Joël (40:14)

Oui, donc, grosso modo, cette idée de clin d'œil, je l'aime beaucoup parce que ça envoie un message clair. On n'a pas à mettre des dispositifs didactiques de grande envergure qui reposent sur les approches plurilingues dès le début. On peut. Moi, j'aime ça. C'est pas l'idée que j'aime pas ça... J'adore ça !

Mais pour quelqu'un qui veut oser pour la première fois, on peut y aller simplement lors d'une conversation à caractère grammatical avec les élèves, si on est en train de leur enseigner, je sais pas moi, la place de l'adverbe dans le groupe du verbe. On peut simplement, quand on montre des exemples au tableau par exemple, oralement, demander à un élève « et dans une autre langue, est-ce que vous pourriez me dire où est-ce qu'on le mettrait, l'adverbe ? ». Là, ça prend quoi... 30 secondes, l'élève va expliquer « en anglais, je le mettrais ici ».

« OK, toi, qu'est-ce tu connais une autre langue ? Peux-tu me dire... Est-ce que tu es à l'aise dans cette langue-là, me dire où est-ce qu'on le... ».

On ouvre une petite parenthèse plurilingue où les élèves vont être invités à parler de la notion grammaticale et à comparer son fonctionnement avec le français. Puis ensuite, on ferme la

parenthèse puis on revient au français. Ça peut être fait de façon plus, en fait, sous la forme d'un clin d'œil, une petite conversation spontanée comme ça qui a lieu. Oui.

Caroline Dault (41:22)

Mais là, ça, serait dans le cas, par exemple, d'élèves qui auraient commencé leur scolarité avant d'arriver dans les écoles francophones, parce que je peux pas imaginer que quelqu'un ait le métalangage pour nommer un adverbe s'il n'a pas été scolarisé dans une autre langue.

Joël (41:36)

Mais ça, c'est super intéressant parce que, puis là, on tombe des trucs de didacticiens de la grammaire. J'ai fait un article avec Catherine Maynard, qui est une complice à moi que j'apprécie énormément, sur l'utilisation plurilingue du métalangage et des manipulations syntaxiques dans plusieurs langues par des profs de français. Et l'une des choses qu'on a remarquées, on s'est entretenus avec des enseignantes et des enseignants qui mettent en place des approches plurilingues en grammaire, puis on a documenté comment ils utilisent le métalangage et les manipulations syntaxiques dans plusieurs langues.

Et on s'est rendu compte que quand on parle justement de syntaxe, de notion syntaxique, on peut recourir aux manipulations syntaxiques. Est-ce qu'on peut le déplacer, est-ce qu'on peut l'effacer, est-ce qu'on peut l'ajouter, ce genre de choses-là. Et ce qui est le fun avec ça, et la place de l'adverbe, c'est un bel exemple parce que tu sais, est-ce qu'on peut le déplacer, est-ce qu'on peut l'effacer, est-ce qu'on peut l'ajouter.

Ce qui est le fun avec ces manipulations-là, c'est que les enseignants avec qui on a parlé, ne recouraient pas toujours au métalangage. Tu peux dire, « est-ce qu'on peut déplacer ce groupe de mots-là ? ». T'as pas besoin de dire, « est-ce qu'on peut déplacer le complément de phrase ? ». Tu peux dire ça.

Caroline Dault (42:41)

Mais c'est pas nécessaire.

Joël (42:42)

Mais quelqu'un qui n'a pas forcément été scolarisé, tu fais juste lui demander, dans « cet été, je vais en Europe ». Bien, « cet été », traduis-le-moi dans une langue de ton répertoire. « cet été », dans cette langue-là, est-ce que, premièrement, il est au même endroit ? Parce que des fois, il ne l'est pas.

Mais s'il l'est, est-ce que tu peux l'envoyer ailleurs dans la... Puis on n'utilise pas tant de termes grammaticaux. C'est cette intuition-là dans la langue que connaît la personne qui peut lui permettre de solutionner et ensuite on va pouvoir nommer ça en français. Ça, on connaît peut-être pas le nom de cette affaire-là en arabe ou on connaît peut-être pas ce nom en anglais ou dans d'autres langues, mais on sait maintenant qu'en français, ça s'appelle un complément de phrase. On sait maintenant qu'en français, ça s'appelle un adverbe.

Caroline Dault (43:25)

Ça fait que là, t'appelles ça des clins d'œil plurilingue, mais en fait, c'est la démarche proposée par Nathalie Auger, la démarche de *Comparons nos langues*, mais peut-être d'une manière un petit peu moins systématique que ce qu'elle propose. Puis là, encore une fois, pour nos auditeurs et auditrices, pour qui on utilise un jargon plurilingue, allez voir les notes de l'épisode. On vous met plein de ressources puis une fiche pédagogique en plus, sur comment gérer toute cette information.

Joël (43:50)

Oui, mais pour revenir au... Parce que c'est vrai que Nathalie Auger, dans sa démarche, c'est très structuré. Il y a un enseignant au tableau qui invite les élèves à traduire des phrases, à comparer les phrases. Mais dans le cadre d'un clin d'œil, ça peut être juste une petite discussion spontanée. Du type, dans les langues que vous connaissez, est-ce que c'est pareil ? Oui, non, pourquoi ?

On peut ouvrir des discussions sur ça. En vocabulaire, en lexicque, c'est encore plus simple. « Est-ce que quelqu'un pourrait me dire comment cette expression idiomatique serait traduite espagnol, dans une des langues que vous connaissez ? ». Puis là, l'élève pourrait dire « mais on n'a pas vraiment la même expression en espagnol » ou peut-être que oui.

C'est juste une parenthèse qu'on ouvre pour faire comprendre aux élèves que je reconnais qui vous êtes, je reconnais que vous avez des connaissances d'autres langues que moi, je n'ai peut-être pas forcément, puis on va inviter ça dans la salle de classe. Ça va majoritairement se dérouler en français, mais on va faire des clins d'œil, justement, aux langues que vous connaissez. Donc ça, ça peut être une belle porte d'entrée.

Caroline Dault (44:50)

Puis là, on n'est pas en train d'enlever de l'espace au français, vu que c'est sous la forme de clin d'œil. On va pas non plus à contre-courant de l'idée des écoles francophones en milieu minoritaire où c'est notre lieu d'expression du français. Contrairement, par exemple, à des moments où est-ce qu'on dirait aux élèves, bon, bien là, pour construire vos apprentissages sur tel sujet, vous pouvez parler en anglais ou vous pouvez parler dans une autre langue ou est-ce qu'il y a peut-être des profs qui peuvent être plus réticents ?

Joël (45:23)

Une chose, pour l'anglais, qui convainc les enseignantes et les enseignants avec qui je travaille, c'est de mettre en oeuvre d'abord une didactique intégrée, ou d'essayer de mettre en oeuvre les principes d'une didactique intégrée du français et de l'anglais.

Caroline Dault (45:44)

Ouais, est-ce que tu peux le définir, c'est ça ?

Joël (45:46)

Oui, c'est-à-dire, la didactique intégrée, on va vous mettre sûrement un beau lien vers le CARAP, qui définit les approches plurielles, c'est l'une des quatre approches plurielles qui visent la mise en relation explicite des langues qui sont enseignées en contexte scolaire de manière formelle.

Nous, ce serait bien souvent le français et l'anglais, des fois l'espagnol, des fois d'autres langues, mais principalement l'anglais et le français. Et ça, c'est souvent une façon de convaincre les enseignantes et les enseignants avec qui je travaille d'intégrer l'anglais à leurs approches plurilingues.

Souvent, à l'élémentaire en Ontario, c'est le même enseignant ou la même enseignante qui donne les cours de français et d'anglais. Pas toujours par contre, des fois il y a des enseignantes et des enseignants spécialistes.

Donc de leur dire d'arrimer leurs pratiques, d'arrimer leurs contenus en français et en anglais sans nécessairement, au début, faire des liens explicites, juste coordonner les pratiques et les savoirs, puis dire, c'est peut-être les élèves qui vont... En espérant que ce soient les élèves qui fassent les liens eux-mêmes.

Caroline Dault (46:42)

Puis dans notre prochaine saison, on va avoir un épisode avec Sunny Lau qui va parler d'arrimage entre enseignants dans une même école. Ça fait déjà 51 minutes qu'on est en balado, donc je vais laisser ça pour un autre épisode, mais c'est effectivement un super conseil.

Joël (47:04)

Oui. Tout ça pour dire qu'au début, ça peut être une façon de procéder pour mettre en œuvre des approches plurilingues. Si on n'est pas super à l'aise de mettre en relation de façon explicite toutes les langues que connaissent les élèves dans la salle de classe, on peut y aller autrement.

Puis ensuite, quand on voit comment ils réagissent, là, on peut mettre en œuvre des dispositifs à la *Comparons nos langues*, faisons un lien avec les travaux de Nathalie Auger dont on parlait plus tôt, où on va amener les élèves en grammaire à traduire des phrases, dans lesquelles, bien évidemment, on trouve une notion grammaticale particulière qu'on veut comparer.

Puis là, on va amener les élèves à expliquer comment ça fonctionne dans les phrases qu'ils ont construites à partir de l'équivalent français. Puis ensuite, on compare, puis on peut avoir des référentiels de classe plurilingues à partir de ça, les élèves peuvent se faire des journaux de bord plurilingues où il va y avoir la régularité en français qui est mise en perspective avec la régularité dans d'autres langues.

Je suis très sensible - en contexte minoritaire, on le trouve, mais on le trouve aussi ailleurs - aux enseignants qui ont peur de perdre le contrôle. Cette espèce d'argument du type « moi je connais pas les langues que connaissent les élèves, donc il faut que... » Noble ! Un enseignant, on veut qu'il construise des connaissances.

Mais ensuite, il y a des outils, il y a des ressources. On peut demander aux parents de venir en appui, on peut demander aux membres du personnel administratif plurilingues de venir en appui.

Moi, je trouve que l'intelligence artificielle, il y aurait un super projet de recherche à pour voir le potentiel de l'intelligence artificielle dans la mise en œuvre d'approches plurilingues pour justement rassurer l'enseignant qui n'a pas les connaissances des langues des élèves. Peut-être que ça peut lui venir en appui. Est-ce que tu peux me faire une analyse comparative de telles phrases en français, en ourdou, en espagnol, puis en cri ?

Caroline Dault (48:47)

Oui, et ça commence tranquillement les recherches là-dessus, puis expérience personnelle, mais je l'ai utilisé pour la première fois la semaine passée. J'ai un étudiant hispanophone qui me dit « moi je ne comprends pas le subjonctif présent parce que ça n'existe pas dans ma langue ». Je suis allée voir avec ChatGPT et ChatGPT lui a trouvé l'équivalence. Oui, ça existe, c'est différent, mais ça existe.

Pour ceux qui s'intéressent à ça, je pense qu'il va y avoir probablement dans les prochaines années beaucoup d'ateliers pour les enseignants sur comment utiliser l'intelligence artificielle de cette manière-là. Puis je vous invite à le tester aussi, juste à aller voir les réponses que nous donne ChatGPT. C'est sûr que l'intelligence artificielle, c'est pas parfait, c'est pas fiable à 100 %, mais c'est intéressant. Ça donne un indice de comparaison qu'on peut faire, puis de comment on peut soutenir nos élèves.

Est-ce que tu aurais un dernier conseil à donner ou... tu viens pas mal de faire un wrap-up, je pense...

Joël (49:44)

Le dernier conseil que j'aurais à dire ou le mot de la fin, ce serait : il faut juste oser. Oser, ça veut pas dire changer le monde, ça ne veut pas dire réinventer la roue, ça veut peut-être juste dire partir d'une pratique que vous affectionnez particulièrement, qui a bien marché par le passé, que les élèves ont apprécié dans le cadre de laquelle ils ont appris, puis d'y infuser un peu de plurilinguisme modestement.

Voir comment les élèves réagissent, voir si ça permet aux élèves de s'approprier autrement ce que vous leur enseignez. Puis à partir de ça, ça peut être de construire des dispositifs plus élaborés. Ce que j'aime des approches plurilingues, c'est qu'elles nécessitent pas de réinventer la roue. On peut prendre la roue et la rendre plurilingue.

Caroline Dault (50:26)

J'adore ! Je pense que je vais utiliser cette citation-là quelque part un jour.

Joël (50:32)

Tant mieux !

Caroline Dault (50:33)

Merci beaucoup Joël pour ta participation, pour tes conseils pratiques et le portrait que tu as permis de dresser des contextes francophones minoritaires. J'espère qu'à la fois les personnes qui nous écoutent, qui enseignent dans ces contextes-là vont s'y reconnaître, puis que ça va

permettre de donner aux enseignants québécois ou d'ailleurs dans la francophonie, un aperçu de ce super beau milieu-là qui mérite d'être valorisé et qui mérite qu'on parle de lui. Merci.

Joël (51:02)

Merci beaucoup Caroline, j'espère que oui, j'aie pu piquer la curiosité des auditrices et des auditeurs par rapport aux contextes minoritaires.

Caroline Dault (51:10)

Plurilinguisme en éducation est un balado réalisé sous la direction de Diane Querrien, professeure en didactique du français, langue seconde à Concordia, avec le soutien du CRSH et du Centre d'études sur l'apprentissage et la performance.